DE GRANDES RÉALISATIONS,
DE GRANDS PROJETS...

ET ÇA CONTINUE!

BUDGET 2011

trois-rivières

BUDGET 2011

DISCOURS DU MAIRE

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION 3

2. RÉTROSPECTIVE 2010 5

3. LE BUDGET 2011 10

3.1 Évaluation foncière et création de richesse 10
3.2 Dépenses 12
3.3 Revenus 16
3.4 Faits saillants de la taxation 18
3.5 Quelques dispositions budgétaires 22

4. FAITS SAILLANTS - PLAN TRIENNAL 2011-2012-2013 ... 25

5. CONCLUSION 31

6. LE PLAN TRIENNAL EN CHIFFRES 33

Page couverture :
Grande ouverture de BORÉALIS, Centre d'histoire de l'industrie papetière (sept. 2010)

Photos : Olivier Croteau (2) et Catherine Bournival (1)
Infographie : Publi Design
Document publié par la Ville de Trois-Rivières
Décembre 2010

INTRODUCTION

BEAUCOUP D'OBLIGATIONS, PEU DE MOYENS

À Trois-Rivières, la fusion municipale de 2002 a été un succès. Les réalisations du Conseil parlent d'elles-mêmes et les sondages d'opinion le confirment. De toute évidence, notre grande ville fusionnée a pu relever des défis considérables, ce que les anciennes villes n'auraient pas pu faire séparément. Mais les obligations s'accumulent et les moyens ne suivent pas.

Par exemple, en 2011, Trois-Rivières doit faire face à toute une série de contraintes sur laquelle elle n'a pas de contrôle : hausse de la taxe de vente du Québec (TVQ), retard dans le versement des redevances sur les emballages (loi 102), obligations du schéma de couverture de risques, hausse des contributions aux régimes de retraite dans le contexte des perspectives économiques négatives, embauche de personnel pour la modernisation du rôle d'évaluation et pour l'application de la loi 76 sur la gestion des contrats… Seulement sur ces quelques postes budgétaires, la Ville fait face à près de 4 millions de dollars de dépenses supplémentaires et incompressibles, pour la plupart imposées par le gouvernement du Québec.

Une autre obligation de la Ville, année après année, c'est le devoir de mettre à niveau les infrastructures héritées des anciennes villes et qui prennent de l'âge. Ce rattrapage au niveau des infrastructures n'est pas seulement coûteux : il vient aussi alourdir le fardeau de la dette municipale. Ici, année après année, le Conseil fait des choix budgétaires difficiles mais nécessaires et investit pour l'avenir.

Enfin, comme je le rappelle chaque année, le monde municipal est toujours plongé dans le même dilemme : devoir satisfaire les exigences croissantes que lui impose le gouvernement, tout en évoluant dans un

système fiscal dépassé. On sait que les villes touchent à peine 8 % des entrées de taxes, contre 92 % pour les autres ordres de gouvernement et on devine par ailleurs que les villes donnent beaucoup plus que 8 % des services aux citoyens.

Tout ce qui précède permet de comprendre le contexte qui a mené aux choix budgétaires de 2011. Je remercie les fonctionnaires qui travaillent toujours sur le budget, puisqu'il s'agit chez nous d'un processus continu. Je remercie les citoyens qui donnent du temps dans nos grandes corporations comme dans nos organismes de quartiers. Je salue enfin mes collègues du Conseil qui ont contribué à la rédaction de ce budget et qui sauront se montrer solidaires des choix que nous avons faits.

2. RÉTROSPECTIVE 2010

Augmentation de notre richesse collective

Deux milliards en construction. Ce n'est pas un slogan, c'est la vérité statistique. Depuis sa création, le 1er janvier 2002, la nouvelle Ville de Trois-Rivières affiche des années records en valeurs déclarées de permis de construction. En date du 30 novembre 2010, elle affichait presque deux milliards de dollars en valeurs déclarées, soit une moyenne annuelle de 222 M$ (contre 88 M$, en moyenne, avant la fusion). On parle ici de construction résidentielle, bien sûr, mais aussi de nos commerces, industries et institutions. Cette prodigieuse performance se traduit concrètement par une augmentation de notre population et de notre richesse collective.

Au plan démographique, on note un net renversement de la tendance. Avant la fusion, Trois-Rivières ville centre était tombée sous la barre des 50 000 habitants et les prévisions étaient pessimistes pour l'ensemble de l'agglomération. Depuis la fusion, entre les élections de 2001 et de 2009, Trois-Rivières a gagné plus de 6 000 électeurs, chiffre qui devrait être revu à la hausse lors du recensement quinquennal de 2011.

Du côté de notre richesse foncière collective, avant la fusion, elle croissait de façon très lente : entre 1995 et 2001, elle est passée de 3,9 à 4,4 milliards de dollars, soit une hausse de seulement 12,8 %. Par contre entre 2002 et 2011, elle a bondi de 88 %, passant de 4,4 à 8,4 milliards de dollars.

Quant au domaine de l'économie et de l'emploi, il demeure un puissant générateur de richesse collective. En 2010, on note en particulier l'annonce de millions de dollars en investissement chez Cogéco et Premier Aviation. Dans le premier cas, c'est la consolidation de 450 emplois et la possibilité d'en créer 100 nouveaux. Dans le cas de Premier Aviation, c'est la

consolidation de 250 emplois et la perspective d'en ajouter jusqu'à 500 nouveaux. On note aussi la poursuite des travaux d'amélioration au port et à l'aéroport. Dans le cas de ces deux infrastructures de transport, Trois-Rivières se donne des outils pour demeurer compétitive à l'échelle du continent.

Chantiers et projets

L'augmentation de notre richesse collective permet à Trois-Rivières de mieux rencontrer ses obligations, comme ce fut le cas en 2010. En plus des travaux d'entretien préventif, quelques grands projets ont progressé, parfois même jusqu'à leur réalisation :

- Réaménagement de deux tronçons importants de notre réseau routier, l'un sur le boulevard des Forges, face à l'hippodrome, l'autre sur la rue Thibeau, deux chantiers qui ensemble dépassent les 10 M$.
- Poursuite des travaux de rénovation et mise aux normes de l'usine de filtration du boulevard des Forges, tout en maintenant le service. Ce chantier de 50 M$ aura coûté seulement 17 M$ aux contribuables, le reste étant financé grâce à des contributions extérieures, dont le retour de la taxe d'accise sur l'essence.
- Ouverture du centre d'interprétation Boréalis, un chantier de 8,7 M$ subventionné à hauteur de 62 % soit 5,4 M$.
- Ouverture d'un sentier riverain, piétonnier et cyclable, sur le site de Trois-Rivières sur Saint-Laurent.
- Premières étapes vers la construction d'un amphithéâtre, avec la formation d'une Corporation, l'embauche de personnel, la tenue de deux grandes séances d'information et le lancement d'un concours national d'architecture. À terme, l'amphithéâtre de 41 M$ aura coûté seulement 14,4 M$ aux contribuables, le reste étant financé grâce à des contributions extérieures.
- Inauguration du lien cyclable avec Mont-Carmel et de l'accotement sécuritaire sur la Route Verte, à la hauteur de Pointe-du-Lac.

- Réaménagement de la côte Plouffe pour mettre en valeur la fresque réalisée l'an dernier, un chantier de 0,5 M$.
- Relocalisation du Club de canot-kayak dans un bâtiment moderne, grâce à un échange de terrains auquel a participé la Ville.

Urbanisme et développement durable

En 2010, Trois-Rivières a franchi une étape importante dans le processus d'intégration et d'harmonisation initié en 2002. En effet, le 23 juin, entrait en vigueur un plan d'urbanisme unique, assorti d'un seul et même règlement de zonage et de lotissement. Il s'agit d'une étape cruciale dans la mise en place de notre nouvelle Ville, qui jusqu'alors devait vivre avec six plans d'urbanisme hérités des anciennes municipalités.

Ce plan d'urbanisme venait rejoindre la politique de développement durable adoptée par le Conseil en mai 2009. Audacieuse, cette politique allait beaucoup plus loin que les exigences gouvernementales en matière d'environnement. Trois-Rivières promettait en effet de protéger un hectare pour chaque hectare développé. En 2010, l'application de ce principe a permis de mettre en marche au moins six « mesures compensatoires », dont la création d'un milieu humide éducatif, le parc Estelle-Lacoursière. Nos interventions nous ont aussi valu d'être reconnus par Environnement Canada, qui a cité en exemple les réalisations de Trois-Rivières, lors de la 10^{e} Conférence sur la diversité biologique, tenue au Japon en octobre 2010. Autre reconnaissance : le ministère des Affaires municipales du Québec a publié « La biodiversité et l'urbanisation », un guide à l'intention des villes, qui se réfère à l'expérience trifluvienne.

Réussites et reconnaissance

Au lendemain des fêtes du 375^{e}, on aurait pu penser que nos événements et attractions allaient connaître en 2010 une année de régression. Il n'en fut rien. Succès d'estime ou de participation, la plupart

des événements trifluviens ont encaissé des profits, en plus d'animer la ville et de la positionner sur la scène nationale et même au-delà. Ce fut particulièrement le cas pour le Grand-Prix, relancé en 2004 avec l'aide de la Ville : en 2010, les organisateurs pouvaient même annoncer qu'une étude qu'ils avaient commandée évaluait à 17 M$ les retombées annuelles de l'événement.

Du côté de l'appareil municipal lui-même, le Conseil est heureux des réussites de nos employés, en groupe ou individuellement :

- nos syndiqués des Travaux publics ont signé avec la Ville une convention collective innovatrice qui profite déjà à nos contribuables : mobilité du personnel, gestion participative, plus grande autonomie pour les équipes de travail, attribution des postes par examen des compétences (plutôt que par ancienneté seulement) et poursuite du processus d'amélioration continue;
- nos pompiers syndiqués ont signé avec la Ville une première convention collective depuis la création d'un corps permanent;
- pour avoir appliqué la recherche opérationnelle à l'attribution de contrats, nos gens de l'Approvisionnement ont remporté un prix lors du concours *Mérite Ovation municipale* organisé par l'Union des municipalités du Québec;
- pour l'application de la politique de développement durable adoptée en 2009, nos gens du Développement durable ont été finalistes dans le même concours;
- un cadre des Travaux publics, Alain Lizotte, a reçu le *Mérite municipal*, une décoration du gouvernement du Québec, pour avoir initié le projet des *Anges des travaux publics;*
- le *Réseau québécois de prestation des services aux citoyens* s'est réuni à Trois-Rivières, ville considérée à l'avant-garde dans ce domaine;

- dix policiers trifluviens ont participé à la sécurité des Jeux olympiques de Vancouver;
- nos gens du Centre de services de l'est remportent un prix de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, pour la mise au point d'un appareil qui permet d'augmenter la sécurité lors de l'entretien de camions à benne basculante.

Toutes ces réalisations constituent la trame des bonnes nouvelles de l'année 2010. Notez que cet excellent bilan s'est réalisé dans un climat politique souvent tendu, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Conseil. Imaginez ce que nous aurions pu réaliser, si l'harmonie avait été au rendez-vous…

Souhaitons que 2011 soit encore meilleure et c'est par la solidarité que nous allons y parvenir.

3. LE BUDGET 2011

3.1 Évaluation foncière et création de richesse

La base de la taxation 2010 demeure le rôle d'évaluation triennal déposé le 31 octobre 2009 et composé de valeurs établies le 1er juillet 2008. Le dépôt de ce nouveau rôle 2010-2011-2012 avait permis d'établir plus d'équité entre nos contribuables, dont le tiers avait justement bénéficié d'une baisse du compte de taxes. Quant aux hausses de valeurs notées dans certains secteurs, elles ont été bien expliquées par nos professionnels de l'Évaluation.

En 2010, ces mêmes professionnels ont agi promptement dans l'affaire de la pyrrhotite, en faisant une inspection et en ouvrant un dossier pour chacune des propriétés concernées, tout cela sans frais. Bien sûr, la valeur de centaines de propriétés a été révisée à la baisse, ce qui veut dire une diminution de 39 M$ du rôle d'évaluation et une diminution en conséquence des revenus de taxes soit plus de 0,5 M$ pour la seule année 2010. On a dû tenir compte de ce manque à gagner dans le présent budget 2011.

Pour deux raisons, l'année 2011 sera particulièrement déterminante pour le Service de l'évaluation :

- le service Propnet ne sera plus disponible et la consultation du rôle se fera gratuitement grâce à un lien offert sur le site web municipal;
- en cours d'année, la Ville va se conformer au règlement sur le rôle d'évaluation foncière adopté par le gouvernement du Québec et procéder à la modernisation du rôle; cette exigence du gouvernement suppose une opération de trois ans au coût d'un million de dollars.

Rappelons que l'Évaluation demeure un témoin important quand vient le temps de mesurer notre richesse collective. Et cette richesse continue de croître, comme le démontrent différents indices :

- entre 2002 et 2011, notre richesse foncière a presque doublé, passant de 4,4 à 8,4 milliards alors que dans les sept ans précédant la fusion, la richesse des six anciennes villes avait augmenté de seulement 12,8 %;
- depuis 2002, la valeur déclarée des permis de construction atteint presque les deux milliards de dollars, avec une moyenne annuelle de 222 M$ (contre une moyenne de 88 M dans les cinq années précédent la fusion);
- la Ville contrôle mieux ses dépenses ;
- la Ville aligne les surplus, année après année grâce à la hausse de ses revenus, due en bonne partie à l'essor de la construction;
- l'avoir actuel des contribuables s'établit à 370 M$ et va croissant;
- entre l'élection de 2001 (96 000 électeurs) et celle de 2009 (102 000 électeurs), Trois-Rivières a gagné plus de 6 000 nouveaux électeurs, chiffre qui annonce une hausse substantielle de la population, comme on pourra le constater lors du prochain recensement quinquennal, en mai 2011; ici, Trois-Rivières renverse la tendance qui allait vers la décroissance.

Voilà donc d'excellentes nouvelles pour la Ville et pour le contribuable. Avec plus de nouveaux logements, plus de valeurs foncières et plus de citoyens, la Ville peut aller chercher de nouveaux revenus et mieux répartir le fardeau fiscal, qui augmente de façon graduelle et modérée, en fonction de l'évolution des besoins et de la hausse du coût de la vie.

La performance de Trois-Rivières a d'ailleurs été remarquée par les observateurs spécialisés, dont l'économiste Pierre Prévost, de la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec. Selon lui, le boum immobilier que connaît la ville depuis quelques années la protégerait à court terme des hausses importantes de taxes (Le Nouvelliste, 22 octobre 2010).

M. Prévost a raison. À Trois-Rivières, de budget en budget, le Conseil municipal a généralement évité de geler les taxes, pour ensuite les augmenter de façon brusque et inattendue… Au contraire, le Conseil a plutôt misé sur la création de la richesse et sur l'augmentation graduelle du compte de taxes. C'était là une décision responsable et une vision d'avenir : investir aujourd'hui pour laisser demain l'héritage d'une ville en bonne santé.

Par ailleurs, comme chaque année, il faut rappeler que Trois-Rivières continue d'être défavorisée au chapitre des revenus. D'une part, comme toutes les villes du Québec, notre principale source de revenus nous vient des taxes sur la propriété, alors que nous faisons bien plus que de donner des services à la propriété : depuis les années 70, l'offre de services à l'individu est allée croissante, dans des domaines tels que le loisir, la culture et le développement économique; dans les années 2000 s'est ajoutée la responsabilité du développement social et communautaire… D'autre part, dans le cas précis de Trois-Rivières, les élus doivent faire face aux mêmes obligations que des villes comme Lévis, Saguenay et Sherbrooke, qui profitent d'une base de taxation beaucoup plus large. En effet, au chapitre des valeurs foncières, il existe un écart considérable entre Trois-Rivières et les trois villes en question. Présentement, cet écart se situe entre 1,4 et 3,4 milliards de dollars. C'est énorme.

3.2 Dépenses

Elles se situent à **217,7 M$**. Pour arriver à ce résultat, comme toujours, le Conseil municipal devait rencontrer une demi-douzaine d'objectifs budgétaires :

- limiter les nouvelles dépenses, afin de contrôler l'augmentation du compte de taxes;
- maintenir le niveau de services aux citoyens et si possible l'améliorer;

- faire face à 11 M$ de nouvelles dépenses, dont 10 M$ sont incompressibles; citons par exemple 0,8 M$ pour assumer la hausse de la TVQ, 1,8 M$ pour les obligations du schéma de couverture de risques, 1,1 M$ pour la hausse des contributions aux régimes de retraite et 2,3 M$ au chapitre de la masse salariale, excluant les normes comptables et les nouvelles obligations relevant du schéma de couverture de risques;
- faire face à des manques à gagner comme par exemple : retard dans le versement des redevances pour les emballages (loi 102) et baisse d'évaluation des maisons affectées par la pyrrhotite (39 M$ au rôle);
- maintenir la marge de manœuvre de 2 M$ dégagée en 2007 et reconduite par la suite, afin de continuer à payer comptant des dépenses d'immobilisations autrefois financées par des règlements d'emprunt; elle est aujourd'hui partagée entre le plan triennal et le budget des Travaux publics, dans le cas des interventions de trottoirs, bordures et pavage;
- poursuivre la grande opération de rattrapage pour la réfection de nos infrastructures, bâtiments et équipements;
- ajuster les tarifs municipaux à la hauteur de leur coût réel, en considérant par exemple que la Ville doit commencer le remboursement des emprunts contractés pour les travaux à son usine de filtration.

Notez en passant la hausse des dépenses imposées par le schéma de couverture de risques, dont l'impact dépasse tous les autres facteurs d'augmentation. Grâce à des interventions politiques, Trois-Rivières avait obtenu un étalement dans la coûteuse application du schéma. Ainsi, en 2009 et 2010, le contribuable avait été épargné, mais il n'aura pas de répit en 2011 et 2012, alors qu'on devra embaucher, équiper et loger 21 nouveaux pompiers.

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
DÉPENSES - REMBOURSEMENTS - AFFECTATIONS
PAR OBJET
(en millier de dollars)

Objet	Budget 2011		Budget 2010	
	$	%	$	%
Rémunération	63 905	29,4 %	60 587	29,3 %
Cotisations de l'employeur	15 944	7,3 %	14 183	6,9 %
Masse salariale	79 849	36,7 %	74 770	36,2 %
Transport et communications	2 305	1,1 %	2 267	1,1 %
Services professionnels, techniques et autres	39 942	18,3 %	38 082	18,4 %
Location, entretien et réparation	11 404	5,2 %	11 605	5,6 %
Biens non durables	19 523	9,0 %	18 480	9,0 %
Frais de financement	15 553	7,1 %	14 706	7,1 %
Contributions à des organismes	14 917	6,9 %	14 109	6,8 %
Autres objets	3 297	1,5 %	2 943	1,4 %
Remboursement de la dette à long terme	26 124	12,0 %	24 494	11,9 %
Immobilisations payées comptant	1 080	0,5 %	2 070	1,0 %
Affectations à divers fonds	3 706	1,7 %	3 174	1,5 %
Total - opérations Ville de Trois-Rivières	217 700	100,0 %	206 700	100,0 %

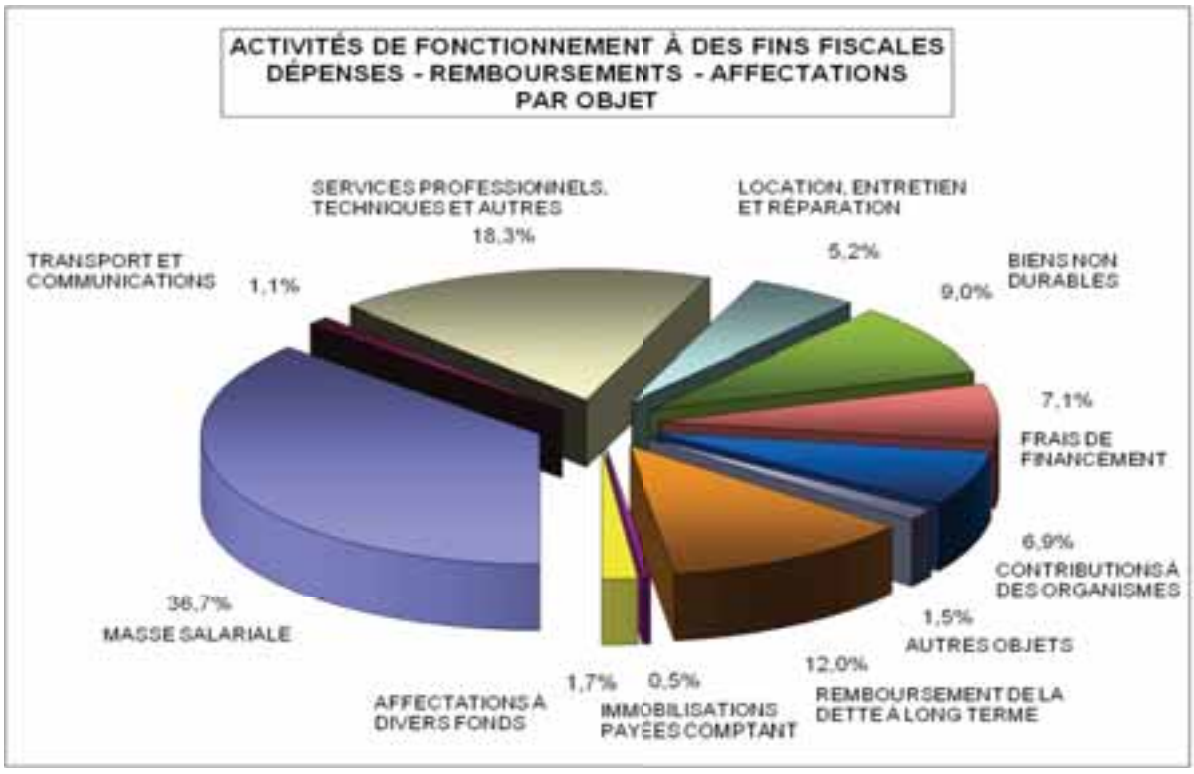

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
DÉPENSES - REMBOURSEMENTS - AFFECTATIONS
PAR FONCTION (sans amortissement)
(en millier de dollars)

Fonction	Budget 2011		Budget 2010	
	$	%	$	%
Administration générale	22 658	10,4 %	21 688	10,5 %
Sécurité publique	35 106	16,1 %	32 175	15,6 %
Transport	35 743	16,4 %	34 836	16,8 %
Hygiène du milieu	29 092	13,4 %	28 128	13,6 %
Santé et bien-être	1 636	0,8 %	1 508	0,7 %
Aménagement, urbanisme et développement	11 839	5,4 %	11 139	5,4 %
Loisirs et culture	35 163	16,2 %	32 782	15,9 %
Frais de financement	15 553	7,1 %	14 706	7,1 %
Remboursement en capital	26 124	12,0 %	24 494	11,9 %
Immobilisations payées comptant	1 080	0,5 %	2 070	1,0 %
Affectations à divers fonds	3 706	1,7 %	3 174	1,5 %
Total - opérations Ville de Trois-Rivières	217 700	100,0 %	206 700	100,0 %

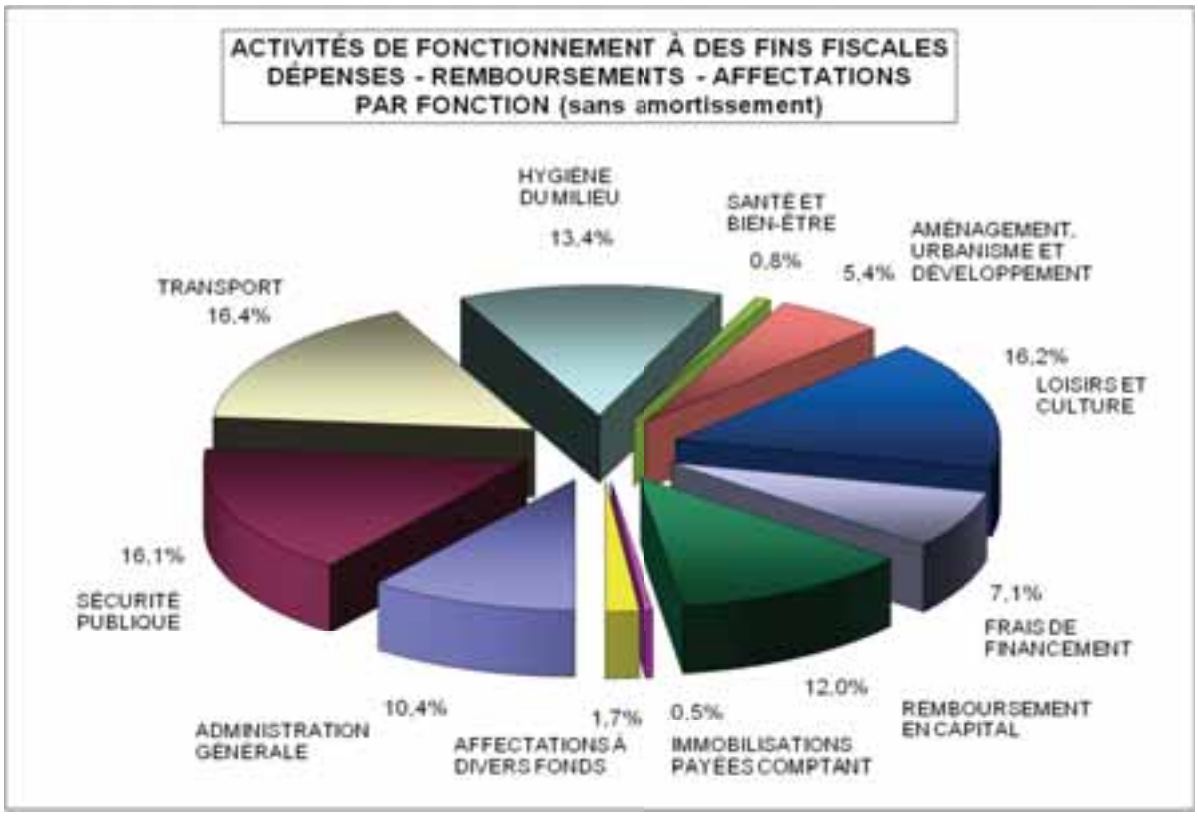

3.3 Revenus

La Ville a donc besoin de 217,7 M$ pour rencontrer ses obligations. Ce montant comprend une « marge de manœuvre » de 2 M$, dégagée par le Conseil pour une cinquième année de suite, afin de payer comptant des dépenses d'immobilisations autrefois financées par règlement d'emprunt.

Encore une fois, dans notre système fiscal dépassé, le Conseil va donner beaucoup de services à l'individu, mais il devra aller chercher ses revenus essentiellement en taxant la propriété. Comme en 2010, la taxe foncière fournira 73,1 % des revenus de la Ville, soit 159,1 M sur 217,7.

Quant aux tarifs, la Ville les ajuste progressivement afin de maintenir l'autofinancement, sans profit et sans perte. En 2011, la carte des tarifs prévoit le statu quo pour la vidange des fosses septiques, une hausse de 11 $ pour l'égout et de 22 $ pour l'eau. Cette dernière hausse s'explique en grande partie par le fait que Trois-Rivières commencera à rembourser l'emprunt contracté pour financer les travaux en cours à l'usine de filtration du boulevard des Forges, qui dessert la majorité de la rive ouest et qui éventuellement sera raccordée au réseau de la rive est pour prévenir les pénuries. Cet emprunt de 50 M$ représente pour la Ville un coût net de 17 M$, ce qui est une bonne nouvelle puisque le reste de l'investissement, soit 33 M$, sera financé à partir de contributions extérieures.

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
FINANCEMENT PAR CATÉGORIE

(en millier de dollars)

Catégorie	Budget 2011		Budget 2010	
	$	%	$	%
Taxes	159 135	73,1%	151 067	73,1%
Paiements tenant lieu de taxes	14 128	6,5%	14 168	6,9%
Services rendus	12 164	5,6%	11 868	5,7%
Autres revenus (droits et amendes)	13 303	6,1%	12 916	6,3%
Transferts	13 880	6,4%	12 688	6,1%
Financement à long terme	2 638	1,2%	2 328	1,1%
Affectations de divers fonds ou surplus	2 452	1,1%	1 665	0,8%
Total - opérations Ville de Trois-Rivières	217 700	100,0%	206 700	100,0%

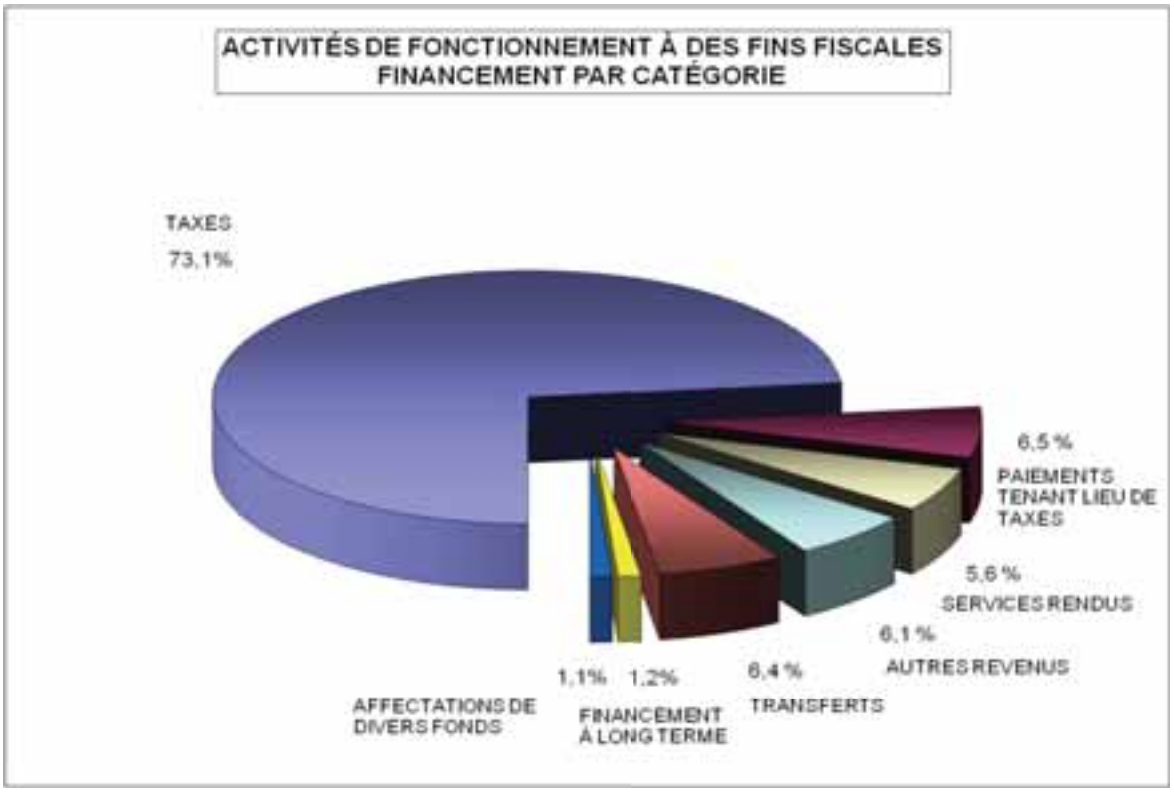

3.4 Faits saillants de la taxation

Pour une troisième année de suite, Trois-Rivières présente un seul et unique tableau de taxation, puisque l'harmonisation des taux prévue au décret de fusion est terminée. Toutefois, le compte de taxes continue de varier d'un secteur à l'autre. Il en sera ainsi tant que **les dettes** des anciennes villes ne seront pas totalement remboursées, au plus tard en 2025.

Rappelons que Trois-Rivières vit à l'heure de la taxe à taux variés depuis janvier 2006. Cela veut dire **six catégories d'immeubles situés dans six secteurs de taxation,** chacun correspondant à une ancienne ville, soit un total de 36 taux de taxation. Comme vous le constaterez en consultant les tableaux comparatifs ci-joints, la taxe foncière générale est maintenant la même à la grandeur du territoire. Par contre, la taxe sur le service de la dette des anciennes Villes est différente d'un secteur à l'autre, ce qui explique que le total du compte de taxes variera encore en fonction du secteur d'appartenance. Ensemble, cette taxe foncière générale et cette taxe sur le service de la dette forment la taxe foncière.

Concrètement : pour une maison unifamiliale moyenne de 145 000 $, le taux de la taxe foncière sera haussé de 2,80 % soit une augmentation de 53,21 $ sur le compte de taxes.

Cette hausse de 2,80 % se décompose de la façon suivante :

- 0,62 % attribuable à la hausse de la TVQ;
- 1,39 % attribuable aux dépenses du schéma de couverture de risques;
- seulement 0,79 % attribuable à l'indexation normale de nos dépenses.

PORTRAIT TYPE

Propriété unifamiliale moyenne pondérée de 145 000 $

	En 2010	En 2011	Majoration	
			$	%
Évaluation	Valeur de 145 000 $	Valeur de 145 000 $		
Indexation			14,93	0,79 %
Part due au schéma de couverture de risques			26,54$	1,39 %
Part due à l'augmentation du taux de TVQ			11,74$	0,62 %
Total	1 900,84 $	1 954,05 $	53,21 $	2,80 %

Répartition de l'augmentation moyenne de 2,80%

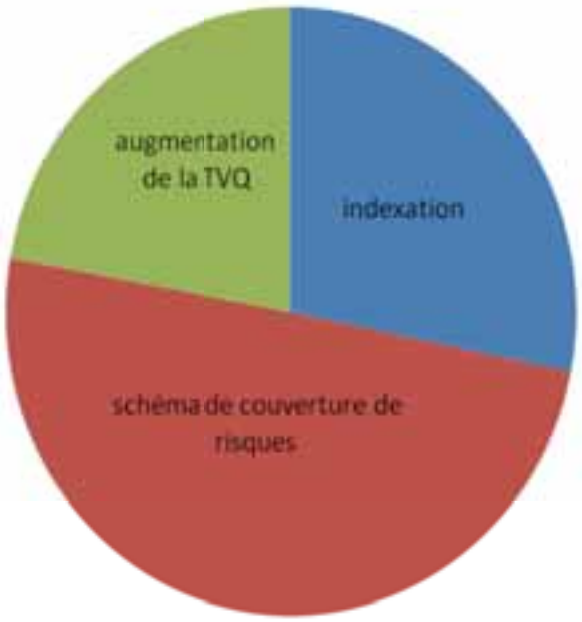

Il reste à rappeler que le paiement du compte de taxes se fera en deux versements, exigibles les 10 février et 4 juillet. On peut aussi étaler sur douze mois le paiement de son compte de taxes, grâce à une entente avec la firme Centrale Taxes. Ce service est offert depuis janvier 2009, moyennant des intérêts et certains frais.

Notez que selon le plus récent relevé, les habitudes de paiement de nos contribuables se lisent comme suit :

- 47 % par mode électronique, à partir des Caisses Desjardins (84 %) ou d'autres institutions financières (16 %);
- 46 % sous forme de chèques postdatés envoyés en début d'année;
- 6% au comptoir;
- 1% par paiements préautorisés.

TAUX APPLICABLES À 2011

TAUX DE TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE POUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

	Catégorie					
	Résiduelle (résidentiel 1 à 5 log.)	Immeubles de 6 logements et plus	Immeubles non résidentiels (commerciaux)	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis	Immeubles agricoles
	Taux au 100 $ d'évaluation					
Taxe foncière générale	1,2870	1,4089	2,3742	2,8490	2,5740	1,2870

TAUX DE TAXE DU SERVICE DE LA DETTE DES EX-VILLES

	Catégorie					
Secteur	Résiduelle (résidentiel 1 à 5 log.)	Immeubles de 6 logements et plus	Immeubles non résidentiels (commerciaux)	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis	Immeubles agricoles
	Taux au 100 $ d'évaluation					
Trois-Rivières	0,0845	0,0925	0,1559	0,1871	0,1690	0,0845
Cap-de-la-Madeleine	0,0660	0,0723	0,1218	0,1461	0,1320	0,0660
Trois-Rivières-Ouest	0,0212	0,0232	0,0392	0,0470	0,0425	0,0212
Saint-Louis-de-France	0,0278	0,0305	0,0513	0,0616	0,0556	0,0278
Pointe-du-Lac	0,0691	0,0757	0,1275	0,1531	0,1383	0,0691
Sainte-Marthe-du-Cap	0,0829	0,0908	0,1529	0,1835	0,1658	0,0829

TAUX DE TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE COMBINÉE POUR CHAQUE SECTEUR

	Catégorie					
Secteur	Résiduelle (résidentiel 1 à 5 log.)	Immeubles de 6 logements et plus	Immeubles non résidentiels (commerciaux)	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis	Immeubles agricoles
	Taux au 100 $ d'évaluation					
Trois-Rivières	1,3715	1,5014	2,5301	3,0361	2,7430	1,3715
Cap-de-la-Madeleine	1,3530	1,4812	2,4960	2,9951	2,7060	1,3530
Trois-Rivières-Ouest	1,3082	1,4321	2,4134	2,8960	2,6165	1,3082
Saint-Louis-de-France	1,3148	1,4394	2,4255	2,9106	2,6296	1,3148
Pointe-du-Lac	1,3561	1,4846	2,5017	3,0021	2,7123	1,3561
Sainte-Marthe-du-Cap	1,3699	1,4997	2,5271	3,0325	2,7398	1,3699

AUTRES TARIFICATIONS (SI APPLICABLES)

Tarification harmonisée sur l'ensemble du territoire		
	Taux par 100 $ d'évaluation	Minimum par unité (145 000 $)
Eau	0,1221	177 $
Égout	0,0938	136 $
Fosse septique	0,0517	75 $
Conteneurs pour immeuble de 8 à 79 logements		30 $
Insectes piqueurs (secteurs SLF, SMC, TRO)		20 $

3.5 Quelques dispositions budgétaires

On relève au budget 2011 quelques dispositions qui concernent directement la qualité du service aux citoyens.

À la **Sécurité publique** (budget de 35 M$), outre le déploiement d'une deuxième brigade de pompiers, on créera un poste d'adjoint à l'administration, avec charge des brigadiers scolaires. Libérés de cette tâche, les policiers aux relations communautaires pourront faire plus, dans des domaines comme la surveillance de quartiers et le soutien à des organismes tels « Parents Secours ». Deux autres policiers participeront au « Projet École », dont les frais engagés par la Ville seront remboursés aux trois quarts par la Commission scolaire.

Aux **Travaux publics** (budget de 65 M$), on consacrera 14,6 M$ au déneigement, en plus de créer un fonds qui permettra un meilleur équilibre des dépenses, d'une saison à l'autre. Par ailleurs, on connaît le succès remporté par nos gens des Travaux publics dans la réorganisation de leurs lieux de travail, dans la remise en question de leurs façons de faire et dans l'amélioration continue de leurs prestations en général. Application du principe des « 5S », écoconduite au volant, réduction des processus, responsabilisation des travailleurs, autant d'opérations qui vont se poursuivre, de façon paritaire et grâce à des injections de fonds qui seront récupérés en économies récurrentes et en efficacité au quotidien.

Notez que les économies générées aux Travaux publics font suite à des initiatives prises à l'interne, mais aussi en collaboration avec d'autres directions municipales, telles que les Approvisionnements, les Services techniques et les Ressources humaines. Contrats de déneigement, dépenses d'énergie, location d'appareils, déboursés pour la santé et la sécurité, la Ville a réalisé et continue de réaliser des économies qui viennent soulager les lourdes exigences du budget municipal, année après année. Enfin, le citoyen

sera heureux d'apprendre une belle nouveauté : la populaire collecte automnale des feuilles, de porte-à-porte, aura sa contrepartie printanière, grâce à une disposition du budget 2011.

Aux **Loisirs** (budget de 19 M$), on va rapatrier la responsabilité de la Virée du maire (où jusque-là on agissait en soutien) et on va augmenter le soutien financier aux événements majeurs. On va aussi donner suite à un grand projet issu de la fusion : financer seize « fêtes » de districts, adaptés au découpage de notre ville fusionnée, en remplacement des fêtes de quartiers héritées des anciennes villes. Reconnues de première importance par leur ancienneté et leur rayonnement, quatre activités populaires recevront une aide annuelle de 13 600 $, soit La Fête nationale à Saint-Louis-de-France, la Fête de la famille au parc Laviolette, la Fête de septembre à Sainte-Marthe et les spectacles « Musique en fête » au parc Victoria. Douze autres activités de district seront financées à hauteur de 7 000 $, contre 700 $ présentement. Finalement, toujours au niveau des quartiers, on va augmenter le budget des terrains de jeux de façon à offrir un meilleur encadrement : l'animateur avait charge de 20 enfants, il en aura désormais 17.

À la **Culture** (budget de 16 M$), Trois-Rivières demeure dans le peloton de tête des villes du Québec au chapitre des investissements. On relève d'abord la nouvelle distribution annuelle d'aide financière aux événements et organismes, suite à l'évaluation triennale de 2010. On notera enfin que le centre d'exposition Boréalis et la Corporation de l'amphithéâtre seront financés sur douze mois, ce qui n'était pas le cas en 2010. Dans tous les cas, on parle d'investissements et non de dépenses, puisque la culture est une activité économique rentable, qui retourne 15 $ pour chaque dollar investi.

À **l'Aménagement du territoire** (budget de 7 M$), on continuera d'encadrer le prodigieux développement immobilier de Trois-Rivières, grâce aux outils que la Ville vient de se donner : plan d'urbanisme unique et politique de développement durable. Parmi les nouveautés, on remarque l'élargissement de l'expérience menée depuis 2008 pour le contrôle des moustiques. L'expérience est reconduite dans l'ancienne ville de Trois-Rivières-Ouest et on ajoute cette année Sainte-Marthe-du-Cap et Saint-Louis-de-France, moyennant là encore l'application d'un tarif limité à 20 $ par unité d'habitation.

4. FAITS SAILLANTS - PLAN TRIENNAL 2011-2012-2013

Financement

Au plan triennal vont apparaître d'abord des projets en cours de réalisation, pour un montant de 142,1 M$.

Au chapitre des nouvelles inscriptions, comme chaque année, le Conseil a dû faire face à une longue liste de demandes qui totalisaient 105 M$ pour la seule année 2011. Ce total a été ramené à 51,7 M$, dont 22,6 M$ proviendront de contributions extérieures 4,2 M$ de nos fonds et réserves, et seulement 24,9 M$ de règlements d'emprunt.

C'est donc moins de 50 % des immobilisations 2011 qui seront financées par règlements d'emprunts. Il s'agit là d'une bonne nouvelle pour le contribuable. En effet, depuis la fusion, Trois-Rivières met en pratique les principes d'une gestion proactive qui a fait ses preuves :

- on saisit toutes les opportunités de financement extérieur, tels que les programmes de subventions et les partenariats;
- on emprunte sur une moyenne de quinze ans au lieu de vingt, ce qui permet un remboursement plus rapide;
- on dégage chaque année une marge de manœuvre, afin de payer comptant des dépenses d'immobilisations autrefois assumées par règlement d'emprunt, donc financées sur plusieurs années;
- pour les nouveaux développements, on a aboli la taxe d'amélioration locale et transféré aux promoteurs les frais de mise en place des infrastructures et espaces verts;
- on utilise nos surplus pour garnir nos réserves et financer nos immobilisations en limitant le recours aux règlements d'emprunts.

Études et autres mesures de pro-action

Année après année, le Conseil doit faire des choix importants au niveau du plan triennal. Ces choix ne sont pas improvisés et procèdent au contraire d'une vision à long terme. Ainsi, dans le domaine de l'égout et de l'aqueduc, nous suivons les grandes lignes de nos plans directeurs. Dans le domaine de la protection contre les incendies, nous appliquons les dispositions du schéma de couverture de risques. Nous avons un plan de renouvellement de notre flotte de véhicules des Travaux publics, dans lequel nous investirons cette année 1,9 M$. Nous venons de compléter une étude sur nos bâtiments, qui nous sert grandement dans le présent plan triennal, par exemple dans le cas du stationnement Badeaux, un bâtiment en usage depuis bientôt vingt ans.

Pour 2011, le plan triennal prévoit la rédaction d'une série d'études spécialisées, dont la plus remarquable permettra de connaître la vulnérabilité de nos infrastructures, dans le contexte du réchauffement planétaire. On sait déjà, pour l'avoir vécu, que le climat nous réserve d'importantes surprises au niveau des précipitations de neige ou de pluie. Nous voulons nous adapter à court terme et prévoir une adaptation à plus long terme.

La construction étant vraiment une activité en « surchauffe », le Conseil a inscrit au plan triennal un montant de 300 000 $ en trois ans pour la rédaction de plans directeurs en développement urbain. Un secteur en particulier retiendra l'attention au cours des trois prochaines années : il s'étend de part et d'autre du boulevard des Forges, entre les rues Tebbutt et De la Sentinelle, et peut recevoir environ 1 500 logements. En 2011, on rédigera un plan directeur de 250 000 $ et on prévoit y investir 4 M$ en 2012 et 3 M$ en 2013.

Ainsi équipés de bons outils, les élus en place dans les prochaines années pourront faire des choix plus éclairés.

Principaux chantiers

Après les boulevards des Forges et Thibeau, c'est le boulevard Jean-XXIII qui fera l'objet d'un immense chantier, estimé à plus de 15 M$, étalé sur deux ans et comportant huit phases. On commencera les travaux sur la partie située à l'ouest de l'autoroute, un tronçon resté « rural » malgré l'urbanisation. On travaillera ensuite sur la partie située à l'est, où un chantier mené en 1997 avait permis d'améliore la circulation.

D'autres artères ont retenu l'attention du Conseil. À la limite des secteurs de Cap-de-la-Madeleine et de Sainte-Marthe-du-Cap, on investira 1,7 M$ pour le réaménagement et l'élargissement de la rue Saint-Maurice, importante voie d'accès à l'autoroute 40. Tout près de là, on fermera une section de la rue Patry pour permettre la suite du plan de développement du Centre sportif Alphonse-Desjardins (0,25 M$).

Au centre-ville, on annonce deux interventions importantes et attendues. D'une part, grâce à une entente avec l'Administration portuaire, on pourra enfin percer la rue Saint-Roch jusqu'à la rue du Fleuve, à travers l'ancien Carré Lafosse, un chantier de 0,85 M$. Quant à la Place Pierre-Boucher, avec son flambeau monumental qui apparaît comme le pivot du centre-ville, elle fera l'objet d'un réaménagement de 2,7 M$ sur deux ans. Quant au stationnement Badeaux, il fera l'objet de travaux de plus de 0,7 M$ pour différents travaux, dont la construction de toilettes publiques.

Enfin, la rue Hertel recevra une attention spéciale, dans le contexte de la mise en valeur du site de Trois-Rivières sur Saint-Laurent. Plus de 3 M$ y seront investis, dont 1,250 M$ dans la seule année 2011.

Au niveau des quartiers, on prévoit 150 000 $ sur la rue Lapointe, en plus de la reconduction intégrale de l'enveloppe de 640 000 $ destinée aux seize districts qui composent la ville.

Infrastructures, équipements et bâtiments

Bonne nouvelle : 2011 devrait être la dernière année de chantier à l'usine de filtration du boulevard des Forges. En plus de terminer les travaux en cours, on engagera 750 000 $ pour l'aménagement intérieur. Ce chantier de 50 M$ nous aura finalement coûté 17 M$ et on pourra utiliser à d'autres fins le retour de la taxe d'accise sur l'essence qui servait à financer une partie importante des frais de ce chantier : en 2011, cet argent ira sur le boulevard Jean-XXIII.

L'usine de filtration est la pièce maîtresse de notre réseau d'eau potable, mais elle n'est pas la seule. Plus de la moitié de notre population est desservie par des eaux souterraines et le plan triennal prévoit plus de 2 M$, en 2011 seulement, pour des interventions sur les puits, les postes de pompage et les réservoirs.

Ce n'est pas tout. Le plan directeur de l'eau potable prévoyant le raccordement des réseaux d'aqueduc de l'est et de l'ouest, on a inscrit au plan triennal un montant de 2,5 M$ sur trois ans, pour des travaux à la hauteur du pont Duplessis, où la Ville veut constituer une réserve d'eau potable.

Quant au parc immobilier de la Ville, on continuera nos efforts pour en assurer un entretien suivi et rigoureux. En 2011, la Ville va aussi s'enrichir de quatre nouveaux bâtiments, soit une maison de jeunes au parc Roger-Guilbeault (0,360 M), de même que trois bâtiments de service dans des aires de loisirs :

- au terrain de soccer synthétique du parc Martin-Bergeron (0,25 M$);
- à la patinoire du parc des Sarcelles (0,325 M$);
- au parc de l'école des Terrasses (0,2 M$).

Des équipements existants feront l'objet de travaux importants. Citons la piscine du terrain de l'Exposition et la salle J.-Antonio-Thompson. À la piscine, un équipement inauguré en 1947 et rénové en 1995, on prévoit des travaux de près d'un million de dollars pour 2011 seulement.

Enfin, trois activités de loisir connaissent un grand succès et le Conseil veut continuer à y investir :

- le deck-hockey et ses 85 équipes seront relocalisés, une opération de 150 000 $,
- 560 000 $ en 2011 seulement permettront de poursuivre le déploiement de jeux d'eau dans différents parcs;
- plus d'un demi-million ira aux développements cyclables, dont 450 000 $ pour paver le raccordement avec Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Application du schéma de couverture de risques

On a déjà souligné l'immense fardeau financier que constitue l'application du schéma, qui prévoit entre autres la mise en place d'un système de préemption des feux de circulation c'est-à-dire l'adaptation des feux pour tourner au vert sur une commande faite à partir d'un camion-incendies. Il s'agit d'une vaste opération qui se réalise par étapes. La phase n^{o} 1 avait permis la préemption sur le boulevard des Forges, direction nord. En 2011, la phase n^{o} 2 permettra une opération vers le fleuve, direction centre-ville, de même que sur la rue Laviolette et dans l'axe boulevard du Saint-Maurice-rue Fusey. On y investira 300 000 $.

Projet inscrit au triennal 2010, la rénovation de la caserne Rochefort se fera en 2011, au coût de 1,9 M$. À partir de septembre 2011, on y logera une brigade de 21 pompiers, dépense inscrite au budget.

Autres faits saillants du plan triennal

Comme toujours, le plan triennal comprend des prévisions de développement domiciliaire, soit 6 M$ par année, avec un coût net pour la ville de seulement 0,6 M$, soit 10 %. Quant au développement industriel, il gagnera en superficie grâce à l'acquisition de terrains entre la rue Tebbutt et le boulevard Des Chenaux, pour former le parc industriel des Oblates. La transaction coûtera 3,8 M$ sur trois ans, dont 1,5 M$ dès 2011.

Parmi les engagements financiers plus modestes, rappelons que le plan triennal comporte des dizaines d'interventions ponctuelles, très ciblées et réparties à travers le territoire, pour entretenir et mettre en valeur nos bâtiments et lieux publics. Mobilier urbain, bacs à fleurs, plantations, sans oublier une action originale consistant à verdir des lieux bétonnés pour contrer l'effet des « îlots de chaleur », une opération de 600 000 $, dont 100 000 $ dès 2011.

Enfin, au niveau de l'image et de l'ambiance, une opération plus large permettra de renouveler l'affichage de bienvenue aux entrées de la ville. On va retirer les supports hérités des anciennes villes et dresser à des endroits stratégiques des supports pour recevoir de nouveaux messages, une opération de 300 000 $.

Notre grande ville fusionnée aura des entrées dignes de ses réussites.

5. CONCLUSION

UN CONSEIL RESPONSABLE, UNE VILLE COMPÉTITIVE

Depuis 2002, Trois-Rivières est une ville dynamique, prospère et festive, de mieux en mieux perçue à l'intérieur comme à l'extérieur de ses limites. Oui, notre ville est compétitive et elle doit le rester. Voilà pourquoi, année après année, le Conseil municipal se montre responsable dans ses choix budgétaires. Se montrer responsable, cela veut dire :

- aller plus loin que la gestion au quotidien et investir dans notre « produit », c'est-à-dire nos services, nos événements, notre animation et notre image;
- composer avec de nombreuses contraintes telles que les exigences du gouvernement, les nouvelles responsabilités, les manques à gagner et le contexte fiscal dépassé dans lequel nous évoluons;
- redonner une nouvelle vie à nos bâtiments, équipements et infrastructures qui ont pris de l'âge;
- répartir le fardeau fiscal le plus largement possible, particulièrement en accueillant de nouvelles constructions et de nouveaux citoyens;
- questionner nos façons de faire, encore et toujours, afin de dégager des économies à l'interne et rendre les mêmes services à moindre coût;
- tout cela, en limitant la croissance des taux de taxes pour suivre le rythme de l'inflation.

Le Conseil municipal va exactement dans ce sens-là avec le dépôt du présent budget. On y constate que la dette à l'ensemble des contribuables représente **seulement 2,46 %** de la richesse foncière, un pourcentage tout à fait acceptable, considérant les investissements qu'il a fallu faire dans nos infrastructures... On y constate aussi que le plan triennal comprend une liste de

nouveaux travaux pour une valeur de 51,7 M$, dont **seulement 48 %** du financement sera assumé par règlements d'emprunt... On y constate enfin les efforts du Conseil pour limiter l'augmentation du compte de taxes : dans le cas de la maison unifamiliale pondérée, **le taux de la taxe foncière augmente de 2,80 % au total, mais de seulement 0,79 %** si l'on considère les dépenses qui sont sous notre contrôle. On estime que le propriétaire de la maison en question paiera 53,21 $ de plus qu'en 2010, avant tarifs.

Bref, notre ville continue de cheminer dans la bonne direction. En 2002, de façon responsable, nous avions décidé d'investir dans la création de la richesse et dans la reprise en main de nos bâtiments, équipements et infrastructures. Nous avons persévéré dans cette direction, malgré les obstacles, les contraintes et les prévisions pessimistes qui laissaient entrevoir une décroissance. Neuf ans plus tard, les résultats sont là, la tendance est inversée, Trois-Rivières est plus compétitive que jamais et notre richesse collective n'a jamais été aussi élevée.

BUDGET 2011

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2011-2012-2013

SOMMAIRE DES PROJETS PAR CATÉGORIES

		COÛT BRUT (000$)				FINANCEMENT SPÉCIFIQUE (000$) Participation du milieu / Contribution de promoteurs / Subventions gouvernementales / Taxe d'amélioration locale				COÛT NET (000$) PART DE LA VILLE			
		2011	2012	2013	TOTAL	2011	2012	2013	TOTAL	2011	2012	2013	TOTAL
I-	AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENTS	4 667	3 961	1 500	10 128	0	0	0	0	4 667	3 961	1 500	10 128
II-	MACHINERIE ET VÉHICULES	2 728	2 200	2 000	6 928	0	0	0	0	2 728	2 200	2 000	6 928
III-	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	4 464	302	527	5 293	0	0	0	0	4 464	302	527	5 293
IV-	BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES	5 955	1 836	2 405	10 196	2 100	1 000	200	3 300	3 855	836	2 205	6 896
V-	DÉVELOPPEMENTS DOMICILIAIRES	8 139	7 200	6 600	21 939	6 600	6 400	6 000	19 000	1 539	800	600	2 939
VI-	USINE DE TRAITEMENT DES EAUX	17 627	2 213	0	19 840	12 349	1 800	0	14 149	5 278	413	0	5 691
VII-	CONSTRUCTION DE SERVICES MUNICIPAUX	7 788	10 951	12 260	30 999	2 930	6 300	7 400	16 630	4 858	4 651	4 860	14 369
VIII-	RECONSTRUCTION DE SERVICES MUNICIPAUX	45 254	25 782	17 640	88 655	10 744	12 300	3 015	26 059	34 510	13 482	14 625	62 596
IX-	AUTRES TRAVAUX DE GÉNIE	10 231	3 252	1 605	15 088	1 070	1 080	740	2 890	9 161	2 172	865	12 198
X-	PLATEAUX SPORTIFS	4 693	3 320	1 948	9 961	136	0	100	236	4 556	3 320	1 748	9 624
XI-	PLANS DIRECTEURS, ÉTUDES, ETC.	2 224	760	300	3 284	495	0	0	495	1 729	760	300	2 789
	PROJETS SPÉCIAUX :												
XII-	TROIS-RIVIÈRES SUR SAINT-LAURENT	28 160	40 383	8 600	77 143	6 363	3 000	3 375	12 738	21 797	37 383	5 225	64 405
XIII-	TERRAIN DE L'EXPOSITION - RÉNOVATION ET RÉAMÉNAGEMENT	2 262	470	300	3 032	0	0	0	0	2 262	470	300	3 032
XIIII-	DIVERS TRAVAUX SPÉCIAUX	425	425	0	850	0	0	0	0	425	425	0	850
	TOTAL PLAN TRIENNAL 2011-2012-2013	**144 818**	**103 034**	**55 585**	**303 235**	**42 789**	**31 880**	**20 830**	**95 499**	**101 829**	**71 154**	**36 755**	**207 736**
	P.T.I. 2011-2012-2013	*51 852*	*57 986*	*51 485*	*161 123*	*22 538*	*30 080*	*20 830*	*73 448*	*29 115*	*27 906*	*30 655*	*87 675*
	PROJETS EN COURS	*92 964*	*45 048*	*4 100*	*142 112*	*20 251*	*1 800*	*0*	*22 051*	*72 713*	*43 248*	*4 100*	*120 061*
					303 235				*95 499*				*207 736*

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE	2011	2012	2013	TOTAL
EMPRUNT À LONG TERME « »	24 946	24 998	27 512	77 456
FONDS DE ROULEMENT « »	1 559	1 275	1 088	3 922
SURPLUS « »	0	0	0	0
FONDS ADMINISTRATION « »	1 080	1 048	730	2 858
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE « »	100	25	0	125
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION « »	1 375	470	300	2 145
FONDS RÉSERVÉS POUR PARCS « »	30	65	0	95
FONDS DE RÉFECTION DES VOIES PUBLIQUES « »	25	25	1 025	1 075
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ADOPTÉS « »	63 708	36 891	4 100	104 699
FONDS DE ROULEMENT (P.E.C.) « »	385	0	0	385
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE (P.E.C.) « »	350	157	0	507
FONDS DE RÉFECTION DES VOIES PUBLIQUES (P.E.C.) « »	180	0	0	180
FONDS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (P.E.C.) « »	107	0	0	107
SURPLUS (P.E.C.) « »	7 730	3 700	0	11 430
FONDS TROIS-RIVIÈRES SUR SAINT-LAURENT « »	253	2 500	0	2 753
	101 829	**71 154**	**36 755**	**207 736**

I- AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENTS

1	ÉQUIPEMENTS / Sécurité publique	16	70	0	86	0	0	0	0	16	70	0	86
2	ÉQUIPEMENTS / Sécurité publique (Schéma)	100	0	0	100	0	0	0	0	100	0	0	100
3	LOGICIELS INFORMATIQUES	485	175	175	835	0	0	0	0	485	175	175	835
4	ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES	1 660	1 586	375	3 621	0	0	0	0	1 660	1 586	375	3 621
5	SIGNALISATION TOURISTIQUE ET COMMUNAUTAIRE	375	75	75	525	0	0	0	0	375	75	75	525
6	PETITS ÉQUIPEMENTS / Travaux publics	298	510	155	963	0	0	0	0	298	510	155	963
7	PETITS ÉQUIPEMENTS / Salles culturelles	150	100	100	350	0	0	0	0	150	100	100	350
8	PETITS ÉQUIPEMENTS / Loisirs	30	20	20	70	0	0	0	0	30	20	20	70
12	ÉQUIPEMENTS POUR LA CIRCULATION	1 553	1 425	600	3 578	0	0	0	0	1 553	1 425	600	3 578
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		4 667	**3 961**	**1 500**	**10 128**	**0**	**0**	**0**	**0**	**4 667**	**3 961**	**1 500**	**10 128**

P.T.I. 2011-2012-2013	*1 929*	*2 750*	*1 500*	*6 179*	*0*	*0*	*0*	*0*	*1 929*	*2 750*	*1 500*	*6 179*
PROJETS EN COURS	*2 738*	*1 211*	*0*	*3 949*	*0*	*0*	*0*	*0*	*2 738*	*1 211*	*0*	*3 949*
				10 128				*0*				*10 128*

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE	2011	2012	2013	TOTAL
EMPRUNT À LONG TERME « »	941	1 900	775	3 616
FONDS DE ROULEMENT « »	933	805	725	2 463
SURPLUS « »	0	0	0	0
FONDS ADMINISTRATION « »	0	20	0	20
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE « »	25	25	0	50
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION « »	0	0	0	0
FONDS RÉSERVÉS POUR PARCS « »	30	0	0	30
FONDS DE RÉFECTION DES VOIES PUBLIQUES « »	0	0	0	0
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ADOPTÉS « »	2 463	1 211	0	3 674
FONDS DE ROULEMENT (P.E.C.) « »	240	0	0	240
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE (P.E.C.) « »	35	0	0	35
FONDS DE RÉFECTION DES VOIES PUBLIQUES (P.E.C.) « »	0	0	0	0
FONDS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (P.E.C.) « »	0	0	0	0
SURPLUS (P.E.C.) « »	0	0	0	0
FONDS TROIS-RIVIÈRES SUR SAINT-LAURENT « »	0	0	0	0
	4 667	**3 961**	**1 500**	**10 128**

II- MACHINERIE ET VÉHICULES

20	MATÉRIEL ROULANT / Travaux publics	2 028	1 500	1 500	5 028	0	0	0	0	2 028	1 500	1 500	5 028
21	MATÉRIEL ROULANT / Sécurité publique	700	700	500	1 900	0	0	0	0	700	700	500	1 900
		2 728	**2 200**	**2 000**	**6 928**	**0**	**0**	**0**	**0**	**2 728**	**2 200**	**2 000**	**6 928**
	P.T.I. 2011-2012-2013	*2 600*	*2 200*	*2 000*	*6 800*	*0*	*0*	*0*	*0*	*2 600*	*2 200*	*2 000*	*6 800*
	PROJETS EN COURS	*128*	*0*	*0*	*128*	*0*	*0*	*0*	*0*	*128*	*0*	*0*	*129*
					6 928				*0*				*6 928*

	MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE			
	2011	2012	2013	TOTAL
EMPRUNT À LONG TERME « «	2 600	2 200	2 000	6 800
FONDS DE ROULEMENT « «	0	0	0	0
SURPLUS « «	0	0	0	0
FONDS ADMINISTRATION « «	0	0	0	0
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE « «	0	0	0	0
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION « «	0	0	0	0
FONDS RÉSERVÉS POUR PARCS « «	0	0	0	0
FONDS DE RÉFECTION DES VOIES PUBLIQUES « «	0	0	0	0
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ADOPTÉS « «	128	0	0	128
FONDS DE ROULEMENT (P.E.C.) « «	0	0	0	0
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE (P.E.C.) « «	0	0	0	0
FONDS DE RÉFECTION DES VOIES PUBLIQUES (P.E.C.) « «	0	0	0	0
FONDS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (P.E.C.) « «	0	0	0	0
SURPLUS (P.E.C.) « «	0	0	0	0
FONDS TROIS-RIVIÈRES SUR SAINT-LAURENT « «	0	0	0	0
	2 728	**2 200**	**2 000**	**6 928**

III- BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

30	RÉNOVATION / Hôtel-de-ville et autogare	0	0	25	25	0	0	0	0	0	0	25	25
31	RÉNOVATION / Casernes	2 100	0	0	2 100	0	0	0	0	2 100	0	0	2 100
79	MISE AUX NORMES / DIVERS BÂTIMENTS	2 364	302	502	3 168	0	0	0	0	2 364	302	502	3 168
		4 464	**302**	**527**	**5 293**	**0**	**0**	**0**	**0**	**4 464**	**302**	**527**	**5 293**
	P.T.I. 2011-2012-2013	*947*	*302*	*527*	*1 776*	*0*	*0*	*0*	*0*	*947*	*302*	*527*	*1 776*
	PROJETS EN COURS	*3 517*	*0*	*0*	*3 517*	*0*	*0*	*0*	*0*	*3 517*	*0*	*0*	*3 517*
					5 293				*0*				*5 293*

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE	2011	2012	2013	TOTAL
EMPRUNT À LONG TERME « »	847	152	427	1 426
FONDS DE ROULEMENT « »	75	90	100	265
SURPLUS « »	0	0	0	0
FONDS ADMINISTRATION « »	25	60	0	86
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE « »	0	0	0	0
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION « »	0	0	0	0
FONDS RÉSERVÉS POUR PARCS « »	0	0	0	0
FONDS DE RÉFECTION DES VOIES PUBLIQUES « »	0	0	0	0
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ADOPTÉS « »	3 217	0	0	3 217
FONDS DE ROULEMENT (P.E.C.) « »	145	0	0	145
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE (P.E.C.) « »	155	0	0	155
FONDS DE RÉFECTION DES VOIES PUBLIQUES (P.E.C.) « »	0	0	0	0
FONDS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (P.E.C.) « »	0	0	0	0
SURPLUS (P.E.C.) « »	0	0	0	0
FONDS TROIS-RIVIÈRES SUR SAINT-LAURENT « »	0	0	0	0
	4 464	**302**	**527**	**5 293**

IV- BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

40	RÉNOVATION DE BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES	2 328	1 625	1 975	5 928	100	1 000	0	1 100	2 228	625	1 975	4 828
42	AMÉLIORATION - BÂTIMENTS CULTURELS	1 127	120	30	1 277	0	0	0	0	1 127	120	30	1 277
43	RÉNOVATION - BÂTIMENTS DE LOISIRS	500	90	400	990	0	0	200	200	500	90	200	790
46	RÉNOVATION - BÂTIMENTS PATRIMONIAUX	2 000	0	0	2 000	2 000	0	0	2 000	0	0	0	0
		5 955	**1 835**	**2 405**	**10 195**	**2 100**	**1 000**	**200**	**3 300**	**3 855**	**835**	**2 205**	**6 895**
	P.T.I. 2011-2012-2013	*3 003*	*1 835*	*2 405*	*9 243*	*2 100*	*1 000*	*200*	*3 300*	*2 903*	*835*	*2 205*	*5 943*
	PROJETS EN COURS	*952*	*0*	*0*	*952*	*0*	*0*	*0*	*0*	*952*	*0*	*0*	*952*
					10 195				*3 300*				*6 895*

	MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE			
	2011	2012	2013	TOTAL
EMPRUNT À LONG TERME « »	2 778	690	2 100	5 568
FONDS DE ROULEMENT « »	125	125	75	325
SURPLUS « »	0	0	0	0
FONDS ADMINISTRATION « »	0	20	30	50
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE « »	0	0	0	0
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION « »	0	0	0	0
FONDS RÉSERVÉS POUR PARCS « »	0	0	0	0
FONDS DE RÉFECTION DES VOIES PUBLIQUES « »	0	0	0	0
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ADOPTÉS « »	952	0	0	952
FONDS DE ROULEMENT (P.E.C.) « »	0	0	0	0
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE (P.E.C.) « »	0	0	0	0
FONDS DE RÉFECTION DES VOIES PUBLIQUES (P.E.C.) « »	0	0	0	0
FONDS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (P.E.C.) « »	0	0	0	0
SURPLUS (P.E.C.) « »	0	0	0	0
FONDS TROIS-RIVIÈRES SUR SAINT-LAURENT « »	0	0	0	0
	3 855	**835**	**2 205**	**6 895**

V- DÉVELOPPEMENTS DOMICILIAIRES

50	DÉVELOPPEMENTS DOMICILIAIRES	8 139	7 200	6 600	21 939	6 600	6 400	6 000	19 000	1 539	800	600	2 939
		8 139	7 200	6 600	21 939	6 600	6 400	6 000	19 000	1 539	800	600	2 939
	P.T.I. 2011-2012-2013	*7 800*	*7 200*	*6 600*	*21 600*	*6 600*	*6 400*	*6 000*	*19 000*	*1 200*	*800*	*600*	*2 600*
	PROJETS EN COURS	339	0	0	339	0	0	0	0	339	0	0	339
					21 939				19 000				*2 939*

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE				
	2011	2012	2013	TOTAL
EMPRUNT À LONG TERME « »	1 200	800	600	2 600
FONDS DE ROULEMENT « »	0	0	0	0
SURPLUS « »	0	0	0	0
FONDS ADMINISTRATION « »	0	0	0	0
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE « »	0	0	0	0
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION « »	0	0	0	0
FONDS RÉSERVÉS POUR PARCS « »	0	0	0	0
FONDS DE RÉFECTION DES VOIES PUBLIQUES « »	0	0	0	0
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ADOPTÉS « »	339	0	0	339
FONDS DE ROULEMENT (P.E.C.) « »	0	0	0	0
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE (P.E.C.) « »	0	0	0	0
FONDS DE RÉFECTION DES VOIES PUBLIQUES (P.E.C.) « »	0	0	0	0
FONDS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (P.E.C.) « »	0	0	0	0
SURPLUS (P.E.C.) « »	0	0	0	0
FONDS TROIS-RIVIÈRES SUR SAINT-LAURENT « »	0	0	0	0
	1 539	800	600	2 939

VI- USINE DE TRAITEMENT DES EAUX

61	RÉFECTION DE L'USINE DE FILTRATION	17 627	2 213	0	19 840	12 349	1 800	0	14 149	5 278	413	0	5 691
		17 627	2 213	0	19 840	12 349	1 800	0	14 149	5 278	413	0	5 691
	P.T.I. 2011-2012-2013	750	400	0	1 150	0	0	0	0	750	400	0	1 150
	PROJETS EN COURS	16 877	1 813	0	18 690	12 349	1 800	0	14 149	4 528	13	0	4 541
					19 840				14 149				5 691

	MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE			
	2011	2012	2013	TOTAL
EMPRUNT À LONG TERME « »	750	400	0	1 150
FONDS DE ROULEMENT « »	0	0	0	0
SURPLUS « »	0	0	0	0
FONDS ADMINISTRATION « »	0	0	0	0
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE « »	0	0	0	0
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION « »	0	0	0	0
FONDS RÉSERVÉS POUR PARCS « »	0	0	0	0
FONDS DE RÉFECTION DES VOIES PUBLIQUES « »	0	0	0	0
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ADOPTÉS « »	4 528	13	0	4 541
FONDS DE ROULEMENT (P.E.C.) « »	0	0	0	0
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE (P.E.C.) « »	0	0	0	0
FONDS DE RÉFECTION DES VOIES PUBLIQUES (P.E.C.) « »	0	0	0	0
FONDS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (P.E.C.) « »	0	0	0	0
SURPLUS (P.E.C.) « »	0	0	0	0
FONDS TROIS-RIVIÈRES SUR SAINT-LAURENT « »	0	0	0	0
	5 278	413	0	5 691

VII- CONSTRUCTION DE SERVICES MUNICIPAUX

71	SERVICES MUNICIPAUX -SECTEURS INDUSTRIELS ET TOURISTIQUES	2 031	820	500	3 351	0	0	0	0	2 031	820	500	3 351
72	AMÉLIORATION - RÉSEAU D'AQUEDUC	2 713	6 500	8 600	16 813	2 080	3 300	5 150	10 530	633	2 200	3 450	6 283
73	RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE	150	0	0	150	150	0	0	150	0	0	0	0
74	AMÉLIORATION - ÉGOUT PLUVIAL	635	4 115	3 160	7 910	0	3 000	2 250	5 250	635	1 115	910	2 660
77	POSTE DE POMPAGE EAUX USÉES	854	0	0	854	700	0	0	700	154	0	0	154
78	CONSTRUCTION DE SERVICES MUNICIPAUX - DIVERS (incluant la voirie)	1 405	516	0	1 921	0	0	0	0	1 405	516	0	1 921
		7 788	**10 951**	**12 260**	**30 999**	**2 930**	**6 300**	**7 400**	**16 630**	**4 858**	**4 651**	**4 860**	**14 369**
	P.T.I. 2011-2012-2013	*2 990*	*9 740*	*12 260*	*24 990*	*2 080*	*6 300*	*7 400*	*15 780*	*910*	*3 440*	*4 860*	*9 210*
	PROJETS EN COURS	*4 798*	*1 211*	*0*	*6 009*	*850*	*0*	*0*	*850*	*3 948*	*1 211*	*0*	*5 159*
					30 999				**16 630**				**14 369**

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE	2011	2012	2013	TOTAL
EMPRUNT À LONG TERME « »	835	3 290	4 710	8 835
FONDS DE ROULEMENT « »	75	75	100	250
SURPLUS « »	0	0	0	0
FONDS ADMINISTRATION « »	0	75	50	125
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE « »	0	0	0	0
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION « »	0	0	0	0
FONDS RÉSERVÉS POUR PARCS « »	0	0	0	0
FONDS DE RÉFECTION DES VOIES PUBLIQUES « »	0	0	0	0
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ADOPTÉS « »	3 948	1 211	0	5 159
FONDS DE ROULEMENT (P.E.C.) « »	0	0	0	0
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE (P.E.C.) « »	0	0	0	0
FONDS DE RÉFECTION DES VOIES PUBLIQUES (P.E.C.) « »	0	0	0	0
FONDS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (P.E.C.) « »	0	0	0	0
SURPLUS (P.E.C.) « »	0	0	0	0
FONDS TROIS-RIVIÈRES SUR SAINT-LAURENT « »	0	0	0	0
	4 858	**4 651**	**4 860**	**14 369**

VIII- RECONSTRUCTION DE SERVICES MUNICIPAUX

RÉFECTION DE PUITS D'EAU POTABLE	2 016	1 250	1 250	4 516	1 220	800	0	2 120	796	350	1 250	2 396
MISE AUX NORMES / INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE	1 646	1 083	550	3 259	290	475	0	765	1 356	588	550	2 494
MISE AUX NORMES / INFRASTRUCTURES D'ÉGOUT	3 898	8 550	5 470	17 918	0	5 085	2 675	7 760	3 898	3 465	2 795	10 158
BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE ET D'ÉGOUT	400	400	400	1 200	0	0	0	0	400	400	400	1 200
REMPLACEMENT DE MURS, MURETS ET CLÔTURES DIVERSES	874	310	150	1 334	0	0	0	0	874	310	150	1 334
RÉFECTION DES STATIONNEMENTS INTÉRIEURS	540	0	0	540	0	0	0	0	540	0	0	540
RÉFECTION DE PAVAGE / Général	3 153	1 140	6 140	10 433	0	0	0	0	3 153	1 140	6 140	10 433
RÉFECTION DE PONCEAUX ET FOSSÉS	1 064	713	250	2 026	0	0	0	0	1 064	713	250	2 026
RÉNOVATION D'ESCALIERS	224	180	180	584	0	0	0	0	224	180	180	584
MISE AUX NORMES DES TROTTOIRS / dont bateaux-pavés	125	125	125	375	0	0	0	0	125	125	125	375
MISE AUX NORMES / INFRASTRUCTURES D'ÉGOUT	200	200	200	600	0	0	0	0	200	200	200	600
CORRECTION D'INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES	529	0	0	529	0	0	0	0	529	0	0	529
RÉNOVATION - RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE	771	541	575	1 887	0	40	40	80	771	501	535	1 807
RÉFECTION DES SERVICES MUNICIPAUX - DIVERSES RUES	29 814	11 290	2 360	43 454	9 234	5 800	300	15 334	20 580	5 490	2 060	28 120
	45 254	**25 782**	**17 648**	**99 655**	**10 744**	**12 300**	**3 015**	**26 058**	**34 510**	**13 462**	**14 625**	**62 596**
P.T.I. 2011-2012-2013	*26 837*	*22 494*	*17 648*	*66 979*	*10 089*	*12 300*	*3 015*	*25 395*	*10 757*	*10 194*	*14 625*	*35 575*
PROJETS EN COURS	*24 417*	*3 288*	*0*	*27 685*	*654*	*0*	*0*	*664*	*23 753*	*3 268*	*0*	*27 021*
				99 655				*26 058*				*62 596*

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE	2011	2012	2013	TOTAL
EMPRUNT À LONG TERME « «	10 270	9 746	13 175	33 191
FONDS DE ROULEMENT « «	34	0	0	34
SURPLUS « «	0	0	0	0
FONDS ADMINISTRATION « «	453	448	450	1 350
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE « «	0	0	0	0
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION « «	0	0	0	0
FONDS RÉSERVÉS POUR PARCS « «	0	0	0	0
FONDS DE RÉFECTION DES VOIES PUBLIQUES « «	0	0	1 000	1 000
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ADOPTÉS « «	23 573	3 268	0	26 841
FONDS DE ROULEMENT (P.E.C.) « «	0	0	0	0
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE (P.E.C.) « «	0	0	0	0
FONDS DE RÉFECTION DES VOIES PUBLIQUES (P.E.C.) « «	180	0	0	180
FONDS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (P.E.C.) « «	0	0	0	0
SURPLUS (P.E.C.) « «	0	0	0	0
FONDS TROIS-RIVIÈRES SUR SAINT-LAURENT « «	0	0	0	0
	34 510	**13 462**	**14 625**	**62 596**

IX- AUTRES TRAVAUX DE GÉNIE

120	MESURES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	100	100	100	300	20	20	20	60	80	80	80	240
121	RÉFECTION ET AMÉNAGEMENT - DIVERS OUVRAGES D'ART	2 778	1 217	525	4 520	150	160	240	550	2 628	1 057	285	3 970
123	PLANTATION ET AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS	175	100	100	375	0	0	0	0	175	100	100	375
124	ACQUISITION DE TERRAINS	3 165	1 835	880	5 880	900	900	480	2 280	2 265	935	400	3 600
125	AMÉNAGEMENT À L'AÉROPORT	4 013	0	0	4 013	0	0	0	0	4 013	0	0	4 013
		10 231	**3 252**	**1 605**	**15 088**	**1 070**	**1 080**	**740**	**2 890**	**9 161**	**2 172**	**865**	**12 188**
	P.T.I. 2011-2012-2013	*2 155*	*2 840*	*1 605*	*6 600*	*1 070*	*1 080*	*740*	*2 890*	*1 085*	*1 760*	*865*	*3 710*
	PROJETS EN COURS	*8 076*	*412*	*0*	*8 488*	*0*	*0*	*0*	*0*	*8 076*	*412*	*0*	*8 488*
					15 088				*2 890*				12 198

	MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE			
	2011	2012	2013	TOTAL
EMPRUNT À LONG TERME « »	880	1 655	760	3 295
FONDS DE ROULEMENT « »	50	0	0	50
SURPLUS « »	0	0	0	0
FONDS ADMINISTRATION « »	80	105	105	290
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE « »	75	0	0	75
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION « »	0	0	0	0
FONDS RÉSERVÉS POUR PARCS « »	0	0	0	0
FONDS DE RÉFECTION DES VOIES PUBLIQUES « »	0	0	0	0
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ADOPTÉS « »	7 809	255	0	8 064
FONDS DE ROULEMENT (P.E.C.) « »	0	0	0	0
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE (P.E.C.) « »	160	157	0	317
FONDS DE RÉFECTION DES VOIES PUBLIQUES (P.E.C.) « »	0	0	0	0
FONDS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (P.E.C.) « »	107	0	0	107
SURPLUS (P.E.C.) « »	0	0	0	0
FONDS TROIS-RIVIÈRES SUR SAINT-LAURENT « »	0	0	0	0
	9 161	**2 172**	**865**	**12 188**

X- PLATEAUX SPORTIFS

140	RÉNOVATION DES PARCS ET TERRAINS DE JEUX	2 853	2 290	1 018	6 161	138	0	0	138	2 716	2 290	1 018	6 024
141	RÉNOVATION DES TERRAINS DE TENNIS	150	100	0	250	0	0	0	0	150	100	0	250
142	RÉNOVATION ET IMPLANTATION DES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES	660	380	380	1 420	0	0	0	0	660	380	380	1 420
143	RÉNOVATION - ÉQUIPEMENTS DE L'ÎLE SAINT-OUENTIN	200	200	100	500	0	0	0	0	200	200	100	500
144	PARCS - NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS DOMICILIAIRES	250	250	250	750	0	0	0	0	250	250	250	750
145	AMÉLIORATION - RÉSEAU CYCLABLE	580	100	100	780	0	0	100	100	580	100	0	680
		4 693	**3 320**	**1 848**	**9 861**	**138**	**0**	**100**	**238**	**4 556**	**3 320**	**1 748**	**9 624**
	P.T.I. 2011-2012-2013	*3 567*	*2 995*	*1 848*	*8 440*	*113*	*0*	*100*	*213*	*3 483*	*2 995*	*1 748*	*8 226*
	PROJETS EN COURS	*1 096*	*325*	*0*	*1 421*	*25*	*0*	*0*	*25*	*1 071*	*325*	*0*	*1 396*
					9 861				*238*				*9 624*

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE			
2011	2012	2013	TOTAL
2 960	2 670	1 615	7 235
267	180	88	535
0	0	0	0
269	80	45	393
0	0	0	0
0	0	0	0
0	65	0	65
0	0	0	0
1 041	325	0	1 366
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
30	0	0	30
0	0	0	0
4 556	**3 320**	**1 748**	**9 624**

EMPRUNT À LONG TERME « »
FONDS DE ROULEMENT « »
SURPLUS « »
FONDS ADMINISTRATION « »
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE « »
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION « »
FONDS RÉSERVÉS POUR PARCS « »
FONDS DE RÉFECTION DES VOIES PUBLIQUES « »
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ADOPTÉS « »
FONDS DE ROULEMENT (P.E.C.) « »
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE (P.E.C.) « »
FONDS DE RÉFECTION DES VOIES PUBLIQUES (P.E.C.) « »
FONDS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (P.E.C.) « »
SURPLUS (P.E.C.) « »
FONDS TROIS-RIVIÈRES SUR SAINT-LAURENT « »

XI- PLANS DIRECTEURS, ÉTUDES, ETC.

554	ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES	125	0	0	125	0	0	0	0	125	0	0	125
555	PLAN DIRECTEUR POUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE	60	100	0	160	0	0	0	0	60	100	0	160
556	PLAN DIRECTEUR POUR LE RÉSEAU D'ÉGOUT	212	175	125	512	0	0	0	0	212	175	125	512
558	PLANS DIRECTEURS (AUTRES)	1 827	486	175	2 487	495	0	0	496	1 332	486	175	1 992
		2 224	**760**	**300**	**3 284**	**495**	**0**	**0**	**495**	**1 729**	**760**	**300**	**2 789**
	P.T.I. 2011-2012-2013	*1 170*	*760*	*300*	*2 230*	*120*	*0*	*0*	*120*	*1 050*	*760*	*300*	*2 110*
	PROJETS EN COURS	*1 054*	*0*	*0*	*1 054*	*375*	*0*	*0*	*375*	*679*	*0*	*0*	*679*
					3 284				*495*				*2 789*

	MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE			
	2011	2012	2013	TOTAL
EMPRUNT À LONG TERME « »	770	495	225	1 490
FONDS DE ROULEMENT « »	0	0	0	0
SURPLUS « »	0	0	0	0
FONDS ADMINISTRATION « »	255	240	50	545
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE « »	0	0	0	0
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION « »	0	0	0	0
FONDS RÉSERVÉS POUR PARCS « »	0	0	0	0
FONDS DE RÉFECTION DES VOIES PUBLIQUES « »	25	25	25	75
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ADOPTÉS « »	679	0	0	679
FONDS DE ROULEMENT (P.E.C.) « »	0	0	0	0
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE (P.E.C.) « »	0	0	0	0
FONDS DE RÉFECTION DES VOIES PUBLIQUES (P.E.C.) « »	0	0	0	0
FONDS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (P.E.C.) « »	0	0	0	0
SURPLUS (P.E.C.) « »	0	0	0	0
FONDS TROIS-RIVIÈRES SUR SAINT-LAURENT « »	0	0	0	0
	1 729	**760**	**300**	**2 789**

XII- TROIS-RIVIÈRES SUR SAINT-LAURENT

203	TROIS-RIVIÈRES SUR SAINT-LAURENT	14 935	0	0	14 935	5 748	0	0	5 748	9 187	0	0	9 187
204	INFRASTRUCTURES DE BASE, UTILITÉS PUBLIQUES	4 844	11 683	4 500	21 027	375	3 000	3 375	6 750	4 469	8 683	1 125	14 277
205	AMPHITHÉÂTRE	7 700	28 700	4 100	40 500	0	0	0	0	7 700	28 700	4 100	40 500
206	AMÉNAGEMENTS HORS SITE	681	0	0	681	240	0	0	240	441	0	0	441
		28 160	**40 383**	**8 600**	**77 143**	**6 363**	**3 000**	**3 375**	**12 738**	**21 797**	**37 383**	**5 225**	**64 405**
	P.T.I. 2011-2012-2013	***500***	***4 000***	***4 500***	***9 000***	***375***	***3 000***	***3 375***	***6 750***	***125***	***1 000***	***1 125***	***2 250***
	PROJETS EN COURS	***27 660***	***36 383***	***4 100***	***68 143***	***5 988***	***0***	***0***	***5 988***	***21 672***	***36 383***	***4 100***	***62 155***
					77 143				***12 738***				***64 405***

	MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE			
	2011	**2012**	**2013**	**TOTAL**
EMPRUNT À LONG TERME « «	125	1 000	1 125	2 250
FONDS DE ROULEMENT « «	0	0	0	0
SURPLUS « «	0	0	0	0
FONDS ADMINISTRATION « «	0	0	0	0
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE « «	0	0	0	0
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION « «	0	0	0	0
FONDS RÉSERVÉS POUR PARCS « «	0	0	0	0
FONDS DE RÉFECTION DES VOIES PUBLIQUES « «	0	0	0	0
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ADOPTÉS « «	13 719	30 183	4 100	48 002
FONDS DE ROULEMENT (P.E.C.) « «	0	0	0	0
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE (P.E.C.) « «	0	0	0	0
FONDS DE RÉFECTION DES VOIES PUBLIQUES (P.E.C.) « «	0	0	0	0
FONDS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (P.E.C.) « «	0	0	0	0
SURPLUS (P.E.C.) « «	7 700	3 700	0	11 400
FONDS TROIS-RIVIÈRES SUR SAINT-LAURENT « «	253	2 500	0	2 753
	21 797	**37 383**	**5 225**	**64 405**

XIII- TERRAIN DE L'EXPOSITION - RÉNOVATION ET RÉAMÉNAGEMENT

301	STADE DE BASEBALL	674	0	0	674	0	0	0	0	674	0	0	674
302	COLISÉE	30	0	0	30	0	0	0	0	30	0	0	30
307	DIVERS TRAVAUX	1 558	470	300	2 328	0	0	0	0	1 558	470	300	2 328
		2 262	**470**	**300**	**3 032**	**0**	**0**	**0**	**0**	**2 262**	**470**	**300**	**3 032**
	P.T.I. 2011-2012-2013	***1 375***	***470***	***300***	***2 145***	***0***	***0***	***0***	***0***	***1 375***	***470***	***300***	***2 145***
	PROJETS EN COURS	***887***	***0***	***0***	***887***	***0***	***0***	***0***	***0***	***887***	***0***	***0***	***887***
					3 032				***0***				***3 032***

	MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE			
	2011	2012	2013	TOTAL
EMPRUNT À LONG TERME « »	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT « »	0	0	0	0
SURPLUS « »	0	0	0	0
FONDS ADMINISTRATION « »	0	0	0	0
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE « »	0	0	0	0
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION « »	1 375	470	300	2 145
FONDS RÉSERVÉS POUR PARCS « »	0	0	0	0
FONDS DE RÉFECTION DES VOIES PUBLIQUES « »	0	0	0	0
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ADOPTÉS « »	887	0	0	887
FONDS DE ROULEMENT (P.E.C.) « »	0	0	0	0
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE (P.E.C.) « »	0	0	0	0
FONDS DE RÉFECTION DES VOIES PUBLIQUES (P.E.C.) « »	0	0	0	0
FONDS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (P.E.C.) « »	0	0	0	0
SURPLUS (P.E.C.) « »	0	0	0	0
FONDS TROIS-RIVIÈRES SUR SAINT-LAURENT « »	0	0	0	0
	2 262	**470**	**300**	**3 032**

XIIII- DIVERS TRAVAUX SPÉCIAUX

401	DIVERS TRAVAUX SPÉCIAUX	425	425	0	850	0	0	0	0	425	425	0	850
		425	425	0	850	0	0	0	0	425	425	0	850
	P.T.I. 2011-2012-2013	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	PROJETS EN COURS	425	425	0	850	0	0	0	0	425	425	0	850
					850				0				850

MÉTHODE DE FINANCEMENT DE LA PART DE LA VILLE			
2011	2012	2013	TOTAL
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
425	425	0	850
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
425	425	0	850

EMPRUNT À LONG TERME « «
FONDS DE ROULEMENT « «
SURPLUS « «
FONDS ADMINISTRATION « «
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE « «
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC DE L'EXPOSITION « «
FONDS RÉSERVÉS POUR PARCS « «
FONDS DE RÉFECTION DES VOIES PUBLIQUES « «
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ADOPTÉS « «
FONDS DE ROULEMENT (P.E.C.) « «
RÉSERVE FINANCIÈRE - PARC PORTUAIRE (P.E.C.) « «
FONDS DE RÉFECTION DES VOIES PUBLIQUES (P.E.C.) « «
FONDS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (P.E.C.) « «
SURPLUS (P.E.C.) « «
FONDS TROIS-RIVIÈRES SUR SAINT-LAURENT « «